

TITRE : RISQUES ET OPPORTUNITÉS DE LA COSM'ETHIQUE ?

Synthèse :

Engagées depuis longtemps dans une démarche éthique pour leurs produits de beauté, santé et bien être, les marques cosmétiques appliquent-elles cette même démarche à leurs accessoires, emballages, PLV, voire certaines matières premières ?

1 jour de formation pour identifier et comprendre les risques et passer de la prise de conscience à l'action.

Durée de l'intervention	1 jour
Date de réalisation	30/09/08
Lieu de réalisation	Lyon (69)
Profil des participants	Dirigeants, responsables développement durable, achats, sourcing, juridiques, marketing et communication
Nombre maximum de participants	25

Intervenant Anne LE ROLLAND
PDG d'ACTE International, incluant les services de WethicA (conseil, formation et audit dans le domaine éthique et social)

Documentation remise :

- Support power point en cours de journée
- Documentation conventions internationales pour mémoire.
- Exemple de fiches pays
- Exemple de code de conduite, auto diagnostic, questionnaire d'audit, rapport d'audit, plan d'actions correctives

Modalités financières

Prix par participant	625€H.T/personne
Conditions de règlement	Chèque à 30j date de facture

N° organisme de formation ACTE International : 82380271238

PLAN D'INTERVENTION :

De 9h00 à 12h15

10mn	INTRODUCTION : Ethique, entreprise citoyenne, produits bios, commerce équitable, développement durable : concepts ou réalités ? QCM « contrôle des connaissances »
------	--

3h15	1. <u>SITUATION GENERALE :</u>
------	---------------------------------------

- | | |
|------|---|
| 10mn | <ul style="list-style-type: none"> Le contexte général : mondialisation, protectionnisme, avantage concurrentiel Les conventions internationales et l'Organisation Internationale du Travail Le contexte « juridico légal » (U.E, France, USA) |
| 30mn | |
| 30mn | |

Pause 15mn

- | | |
|------|---|
| 30mn | <ul style="list-style-type: none"> Environnement général (consommateurs, ONG, Associations et collectifs, les syndicats, les salariés des usines dans les pays de fabrication) et cas concrets Les acteurs et leur rôle: les chefs d'entreprise, les responsable de l'éthique (interne), les responsables sourcing, les responsables qualité, les acheteurs Atelier de travail : gérer une situation de crise |
| 15mn | |
| 60mn | |

Déjeuner de 12h15 à 14h00

De 14h00 à 17h00

3h	2. <u>DE LA THEORIE A LA PRATIQUE</u>
----	--

- | | |
|------|--|
| 20mn | <ul style="list-style-type: none"> Un préalable : le code de conduite ou charte éthique et ses « subtilités » Le minimum à connaître : quelques exemples de « profil sociaux » de pays (Europe, Maghreb, Asie) Cas concrets les plus fréquemment rencontrés |
| 30mn | |
| 10mn | |

Pause 15mn

- | | |
|------|--|
| 30mn | <ul style="list-style-type: none"> Procédure d'audit, plan d'actions correctives, monitoring, implication des collaborateurs de l'entreprise Atelier de travail : « Evaluation des risques et actions » - Diaporama et Pass Ethic Les avantages et risques de la communication interne/externe |
| 30mn | |
| 20mn | |

10mn	CONCLUSION : enjeux futurs et évolutions : prochains combats
------	---

Correction du QCM + QUESTIONS

Formation 1 jour Risques et opportunités de la cosm'Ethique

Mardi 30 Septembre 2008 de 9h à 17h
A Lyon

Mme/M.
Fonction
Société
Activité
Adresse
.....
Tel Fax
E-mail
Site internet

inscription

Bulletin d'inscription à retourner avant le **15 septembre 2008** à ACTE INTERNATIONAL

Contact : - Régine EYRAUD

Fax 04 76 67 42 32- Email : r.eyraud@acte-international.com- Tel : 04 76 67 71 82

MODALITES DE REGLEMENT

Vous gérez vous-même votre budget de formation.

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 747,50 €TTC, à l'ordre de ACTE International - Service Formation - BP 276 – 38500 Voiron

Votre budget de formation est géré par un organisme collecteur (OCPA).

Nom de l'organisme

Responsable du dossier

Adresse

Code postal / Ville / Pays

Téléphone / fax

NB : en l'absence de réception de l'accord de prise en charge de votre organisme de formation avant le 12/09/08, les frais de formation vous seront facturés directement.

ACTE International est référencé organisme de formation n° 82 380271238 depuis 2000.

ANNULATION

Toute annulation intervenant 7 jours ouvrés avant la formation entrainera la facturation complète du montant.